

**Note sur la présence et la possibilité d'une exploitation  
de la praire *Venus verrucosa* en Mauritanie**

par

F. Domain<sup>1/</sup>

Les dragages effectués en 1981 et 1982 par le N/O N'DIAGO du Centre National de Recherches Océanographiques et des Pêches (CNROP) de Nouadhibou, en vue de la réalisation de la carte sédimentologique du plateau continental mauritanien ont permis d'identifier à l'ouest du banc d'Arguin et entre 10 et 25 m de fond des zones où paraît vivre en abondance la praire (*Venus verrucosa*).

Les prélèvements de sédiments ont été effectués à la benne Smith McIntyre dont la surface d'échantillonnage est de 1/10 m<sup>2</sup>. Les stations étaient réparties tous les trois milles nautiques sur des radiales distantes de 6 milles (Fig. 1).

Pour les quatre stations où des praires ont été pêchées la densité s'échelonnait de 4 à 14 individus par prélèvement soit une densité de 40 à 140 individus au m<sup>2</sup>.

Les sédiments associés à ce peuplement présentent les caractéristiques suivantes:

- teneur en carbonates élevée et toujours supérieure à 75 pour cent;
- sédiment grossier dont au moins 45 pour cent des éléments ont une taille supérieure à 500 microns;
- faible teneur en particules vaseuses: le pourcentage de lutites (éléments de taille inférieure à 63 microns) ne dépasse par 3 pour cent.

Si l'on considère que la praire se rencontre avec une densité moyenne de l'ordre de 1 à 2 individus par m<sup>2</sup> sur les fonds où elle est communément exploitée en Europe il y a en Mauritanie l'indice de la présence d'une biomasse considérable compte tenu du fait que l'échantillonnage a été mené au hasard et sans recherche systématique des zones de praires.

Afin de donner un ordre de grandeur très approximatif du volume de ce stock on a tenté l'approximation suivante:

- on a supposé homogène la densité de praires dans une petite zone de 3 milles sur 2 soit 6 mille<sup>2</sup> autour de chaque station où des captures ont eu lieu;
- à partir des cinq prélèvements où l'espèce était présente on a établi une densité moyenne de 8,4 individus par prélèvement soit 84 par m<sup>2</sup>;
- la biomasse est ensuite obtenue par un calcul simple en attribuant aux praires un poids individuel moyen de 20 g.

Le résultat de cette approximation donne une biomasse de l'ordre de 173 000 tonnes.

Ce stock vierge constitue une ressource potentielle d'un intérêt économique certain pour la Mauritanie compte tenu de la bonne valeur marchande de l'espèce et de l'existence d'un marché dans des pays européens tels que la France, l'Italie ou, plus proche de Nouadhibou, l'Espagne dont les Canaries.

L'exploitation de la praire se fait généralement à partir de petites embarcations de 16 à 18 m de long, équipées de suceuses qui permettent d'éviter les bris de coquilles occasionnés par les dragues traditionnelles, à l'origine d'une mortalité importante dans les stocks ainsi exploités. Ces petites unités peuvent être polyvalentes et pratiquer également le chalutage côtier ou la pêche à la palangre. Il y a donc là une possibilité de diversification pour la pêche artisanale en Mauritanie.

Cependant, préalablement à sa mise en exploitation, la praire de Mauritanie devra faire l'objet d'une étude de dynamique afin de déterminer les conditions optimales de l'exploitation et le volume de la fraction exploitable du stock.

---

<sup>1/</sup> Océanographe biologiste de l'ORSTOM, Antenne ORSTOM - Centre IFREMER, B.P. 337, 29273 Brest CEDEX, France

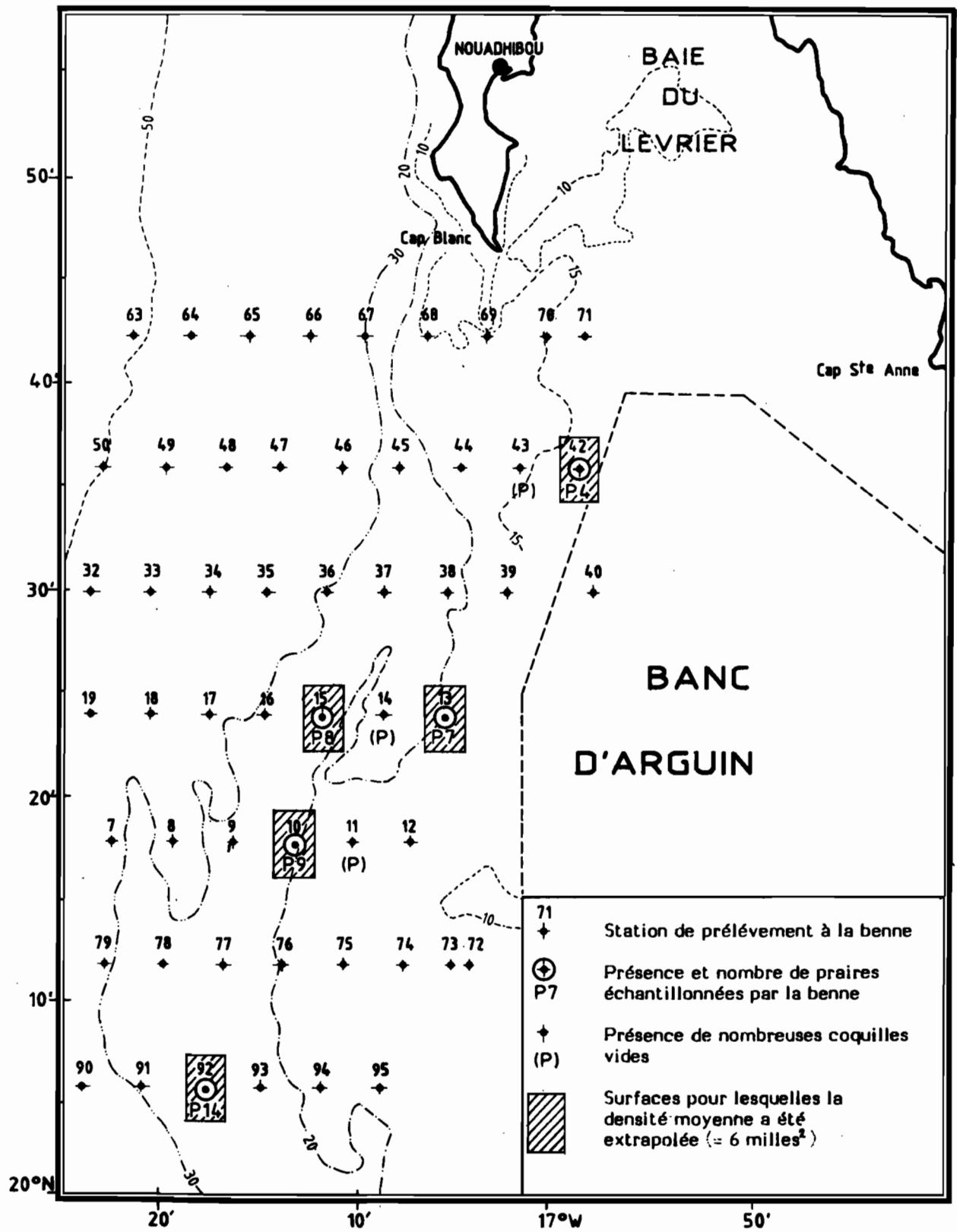


Figure 1 Zones de praires localisées à partir des dragages du N'DIAGO en 1981 et 1982

Domain François.

Note sur la présence et la possibilité d'une exploitation de la praire *Vénus verrucosa* en Mauritanie.

In Josse Erwan (ed.), Garcia Serge (ed.). Description et évaluation des ressources halieutiques de la ZEE mauritanienne : rapport du groupe de travail CNROP/FAO/ORSTOM.

Rome (ITA) : FAO, 1986, p. 134-135